



De la Sainte Victoire aux Calanques de Cassis

FRANCE - PROVENCE



De la montagne Sainte-Victoire massif calcaire cachant de paisibles villages provençaux nichés dans la garrigue aux calanques de Cassis, paysages de fjords et de falaises verticales, offrant des sites idylliques pour la baignade. Voilà un itinéraire surprenant vous offrant une intense variété de paysages, de couleurs et de saveurs.



7 jours, 6 nuits
5 jours de marche



1 à 15 personnes



Semi-itinérant



★★★★



Hôtel



Code : 984

LES POINTS FORTS :

- Une randonnée sur les crêtes de la Sainte Victoire
- La découverte d'Aix en Provence et ses fontaines
- Les Calanques de Cassis et de la Ciotat



PROGRAMME JOUR PAR JOUR

JOUR 1 : AIX EN PROVENCE

Arrivée à Aix en Provence et installation à votre hôtel pour 3 nuits. Possibilité de visiter la ville en fonction de votre heure d'arrivée.

JOUR 2 : PARTIE NORD DE LA SAINTE VICTOIRE

Le matin vous partez en bus (ou voiture personnelle) en direction de Vauvenargues. Randonnée sur la Montagne Sainte Victoire immortalisée par Paul Cézanne. Du Château Vauvenargues qui appartient à Picasso vous gagnez la Croix de Provence (946m) sur les crêtes de la Sainte Victoire. Vous profitez d'un somptueux panoramas sur les montagnes alentours dont la Sainte Beaufort, montagne sacrée de Provence. Par beau temps, vous apercevez au loin la mer Méditerranée. Retour à Aix en Provence. Nuit en hôtel.

▲ 6h de marche, +/-500m de dénivelé

JOUR 3 : LE TOUR DES LACS DE LA SAINTE VICTOIRE

Départ en bus (ou en voiture personnelle) pour Le Tholonet. Cette étape en boucle autour des barrages et aqueducs de la Sainte Victoire datant des Romains, vous amène à la découverte des lac du Bimont et Zola. Avant de redescendre vers le Tholonet, vous montez jusqu'au Pas de l'Escalette pour profiter de l'incroyable vue panoramique sur la région. Retour à Aix en Provence.

▲ 5h30 de marche, +/- 600m de dénivelé

JOUR 4 : CASSIS - LA RONDE DES CALANQUES

Transfert le matin pour Cassis en train et bus ou avec votre voiture personnelle. Dépôt de vos bagages à l'hôtel dans lequel vous resterez 3 nuits. Départ à pied de Cassis et traversée du plateau de la Fontasse jusqu'à la calanque d'En-Vau où vous pique niquez. Retour par le bord de mer et les magnifiques calanques de Port Pin et de Port-Miou, longues calanques bordées de falaises chargées d'histoire. Baignade dans la mer d'un bleu intense... Des images étonnantes qui resteront gravées dans votre mémoire. Incroyable de trouver une nature si sauvage et si belle à deux pas de la seconde ville de France ! Nuit à Cassis.

▲ 4h30 de marche, +/- 400m de dénivelé

JOUR 5 : LES CALANQUES DE SORMIOU, MORGIOU ET SUGITON

Transfert en bus ou voiture personnelle à Luminy. Magnifique boucle au coeur du massif des Calanques dans une nature sauvage et préservée avec des points de vue étonnants sur la baie de Marseille puis le grand large et l'archipel protégé de Riou. Vous croisez les calanques de Sormiou et de Morgiou célèbres pour leurs cabanons puis vous dirigez par le bord de mer vers la grandiose calanque de Sugiton pour découvrir la partie orientale du massif. Retour par le vallon de l'Herbe ou de St Marthe, le col Ricard et enfin le col de la Gineste où vous reprenez le bus pour Cassis. Nuit à Cassis.

▲ 5h de marche, +/- 650m de dénivelé



JOUR 6 : LA CIOTAT PAR LES SOUBEYRANNES

Transfert en bus pour la Ciotat son port traditionnel et ses massifs de roches colorés au formes extravagantes. Vous remontez ensuite vers le sémaphore du Bec de l'Aigle et le sommet des falaises Soubeyrannes, les plus hautes falaises maritimes d'Europe, que vous suivez par les crêtes jusqu'à Cassis. Nuit à Cassis.

▲ 5h de marche, +/- 600m dénivelé

JOUR 7 : CASSIS

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

IMPORTANT ITINÉRAIRE :

- Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.
- Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...).
- De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral, etc...), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités. Nos accompagnateurs sont habitués et formés, pour vous proposer une randonnée de remplacement le cas échéant, ou modifier l'ordre du programme lorsque cela est possible.

NUITS SUPPLÉMENTAIRES :

A Aix en Provence :

- Nuit supplémentaire en chambre double avec petit-déjeuner : 95€/pers.
- Nuit supplémentaire en chambre individuelle avec petit-déjeuner : 180€/pers.

A Cassis :

- Nuit supplémentaire en chambre double avec petit-déjeuner : 80€/pers.
- Nuit supplémentaire en chambre individuelle avec petit-déjeuner : 140€/pers.

Tarifs à partir de et donnés à titre indicatif, ajustement possible en fonction des disponibilités et des tarifs au moment de votre demande de réservation.

PERSONNALISER SON VOYAGE :

Un autre séjour existe dans cette même région : [Calanques, de Marseille à Cassis en liberté](#)



FICHE PRATIQUE

NIVEAU PHYSIQUE :

➤ **Marcheur Confirmé**

Pour marcheur confirmé ayant une bonne condition physique et une résistance à l'effort. Les étapes sont généralement de 5h de marche avec des dénivelés positifs et négatifs compris entre 400m et 600m.

NIVEAU TECHNIQUE :

Cette randonnée s'adresse aux randonneurs habitués à la marche en terrain varié et ayant une bonne condition physique. L'état des sentiers est extrêmement varié. Certains passages sont caillouteux dans les calanques et rendent la progression plus difficile.

ENCADREMENT :

Aucun accompagnateur, vous randonnez en autonomie avec votre topoguide.

TOPOGUIDE :

Votre topo (dossier de voyage) vous sera envoyé par courrier environ 3 semaines avant votre départ : il récapitulera les contacts utiles et le détail de votre programme jour par jour, ainsi que les points de RV et d'accès à vos hébergements. Votre questionnaire de satisfaction y sera aussi présent. Pour ce séjour vous pourrez trouver une carte IGN de la Sainte Victoire en complément de votre Topoguide. Un seul topo est imprimé pour 4 et envoyé par groupe. Possibilité d'envoi de plusieurs topos (avec supplément). Il est possible également de vous le fournir uniquement en format numérique sur demande. En cas de réservation de dernière minute ou d'adresse à l'étranger, votre topoguide sera envoyé au premier hébergement de votre séjour et vous sera remis à votre arrivée sur place.

HÉBERGEMENT :

3 nuits en hôtel 3* à Aix en Provence et 2 nuits en hôtel 2* à Cassis.

TRANSPORT DES BAGAGES :

Aucun transport de bagages inclus. Vous les emmenez avec vous lors du transfert en transport en commun ou voiture personnelle d'Aix en Provence à Cassis. Vous randonnez chaque jour uniquement avec vos affaires de la journée

TRANSFERTS :

Les transferts indiqués au programme en transport en commun : bus et train sont à votre charge. Dans vos documents de voyage, vous retrouverez toutes les informations pour ces trajets : horaires, où prendre les billets, lieux/arrêts, lignes etc.).



GROUPE :

A partir d'un participant (avec suppléments).

RENDEZ-VOUS :

A l'hôtel à Aix en Provence le jour 1 à l'heure de votre convenance.

DISPERSION :

A l'hôtel à Cassis le jour 7 après le petit-déjeuner.

MOYENS D'ACCÈS :



EN VOITURE

- Itinéraire : www.google.fr/maps
Par les autoroutes A7, A8 et A5.



PARKING

A Aix en Provence :

- Parking souterrain gardé à proximité de l'hôtel. « Parc de la Rotonde ». Coût : 25 €par jour.
Pour plus d'informations consulter le site internet : parkings-semepa.fr/?page_id=206

- Parkings économiques :

Situés sur les principales entrées de la ville, « les parkings-relais » sont des parcs de stationnement clôturés, gardés et éclairés. Ils sont combinés avec des navettes fréquentes et gratuites pour rejoindre le centre-ville. Le tarif est de 2,20 €/jour.

Renseignement sur : www.agglo-paysdaix.fr/transports/infrastructures/parkings-relais.html

A Cassis : De nombreux parkings souterrains ou non couverts dans le centre et en dehors.



EN TRAIN

Gare SNCF d'Aix en Provence TGV située à 13 km du centre-ville et à 11 km de l'aéroport de Marseille Provence.

Consultez le site internet : www.garesetconnexions.sncf/fr/gare/raie/aix-provence-tgv

Horaires auprès de la SNCF :

- www.sncf-connect.com
- Par téléphone : 36 35

Pour les transferts Bus Ligne 40 à destinations d'Aix en Provence (gare routière) toutes les 30mn (à partir de 5€ l'aller simple)

Consulter le site : www.marseille.aeroport.fr/parkings-et-acces/acces/bus/aix-en-provence

L'hôtel se trouve à 600m de la gare routière.

Horaires de train à titre indicatif à vérifier auprès de la SNCF.



EN AVION

- Aéroport Marseille-Provence, situé à environ 25mn en voiture d'Aix en Provence

Consulter le site internet : www.marseille-aeroport.fr

- Aéroport MP2 (low cost)

Aéroport dédié aux compagnies low cost (vols réguliers). Consulter le site internet : www.mp2.aeroport.fr

DATES ET PRIX

INFORMATIONS DATES ET PRIX :

Départ possible tous les jours du 1er avril au 24 novembre 2025 (fermé du 16 juin au 7 septembre)

➤ Prix par personne en basse saison (du 01/04 au 07/05 et du 01/10 au 24/11) :

Prix par personne : 645€

Prix 1 personne: 695€

➤ Prix par personne en haute saison (08/05 au 16/06 et du 08/09 au 30/09) :

Prix par personne : 675€

Prix 1 personne: 725€

➤ **A partir de 5 participants : remise privilégiée. Nous contacter.**

➤ Le supplément chambre individuelle est obligatoire pour 1 participant et pour les bases 3 participants.

➤ Pour plus de détails concernant les Privilèges Chemins du Sud, et pour les villes et dates des Salons, vous pouvez consulter notre page : www.cheminsdusud.com/remises-privileges

Privilèges Chemins du Sud : remise fidélité -5%

Afin de vous remercier de votre fidélité, nous vous accordons une remise de 5%, appliquée dès votre 3ème séjour (les inscriptions faites via une autre agence comptent aussi!).

Cette remise vous sera attribuée systématiquement pour tous les séjours suivants, et sans durée de validité imposée. Elle est appliquée rétroactivement si elle a été oubliée sur un séjour réservé !

Remise FFRandonnée – remise -5%

Afin d'encourager le développement de la randonnée sur notre territoire et la protection de l'environnement, Chemins du Sud offre une remise de 5% sur tous nos séjours, à tous les adhérents licenciés de la Fédération Française de la Randonnée.

Remise Salons – remise -5%

Chemins du Sud a un stand sur plusieurs salons du Tourisme en France et en Belgique. Réduction de 5% accordée sur tous nos séjours, pour toute personne nous rendant visite à notre stand. Utilisation de cette remise une fois par Salon, sans obligation d'achat sur place : pas de durée limitée pour l'utiliser.

Remise Groupes constitués – remise -8% à -18%

La réduction varie selon le nombre de participants. Que ce soit en formule Liberté ou avec un de nos accompagnateurs, partez entre amis ou avec votre club de randonnée, en groupe privatisé, à la date de votre choix.



NOTRE PRIX COMPREND :

- Les 6 nuits en hôtel 2* et 3*,
- Les 6 petits-déjeuners du jour 2 au jour 7,
- Les taxes de séjour,
- Le topoguide (1 dossier pour 4 personnes avec la documentation pour la réalisation de la randonnée : cartes, descriptifs...).

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les déjeuners et dîners,
- Toutes les dépenses d'ordre personnel,
- Les transferts en transport en commun,
- Les assurances,
- Les frais d'inscription éventuels,
- Le transport pour votre acheminement,
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend".

FRAIS D'INSCRIPTION :

Les frais d'inscription sont des frais administratifs. Ils sont applicables à chaque personne inscrite.

- Pour toute inscription à plus de 90 jours du départ : pas de frais d'inscription.
- Pour toute inscription à partir de 90 jours du départ : 15€/personne.

EN OPTION :

- Supplément chambre individuelle : 480€/personne

ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ

BAGAGES :

✓ 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

✓ 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- ✓ une couche légère et respirante
- ✓ une couche chaude
- ✓ une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- ✓ 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- ✓ 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- ✓ 1 paire de gants légers
- ✓ Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- ✓ 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- ✓ 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- ✓ 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- ✓ 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- ✓ 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- ✓ 1 surpantalon imperméable et respirant
- ✓ 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- ✓ Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- ✓ 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- ✓ ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
- ✓ 1 paire de guêtres (facultatif)
- ✓ 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- ✓ 1 pantalon confortable pour le soir
- ✓ 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.



MATÉRIEL :

POUR LE PIQUE-NIQUE

- ✓ Couverts
- ✓ 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- ✓ 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
- ✓ 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- ✓ 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

- ✓ 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- ✓ 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- ✓ 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- ✓ 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- ✓ 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- ✓ Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- ✓ Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)
- ✓ Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- ✓ Mouchoirs
- ✓ Papier toilette
- ✓ 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- ✓ Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- ✓ Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :

- ✓ Vos médicaments habituels
- ✓ Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- ✓ Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- ✓ Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
- ✓ Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- ✓ Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- ✓ Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- ✓ Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- ✓ Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
- ✓ Pince à épiler (facultatif)
- ✓ Petits ciseaux (facultatif)
- ✓ Vitamine C (facultatif)
- ✓ Pince à échardes (facultatif)
- ✓ Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.



FORMALITÉS

FORMALITÉS :

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte Européenne d'assurance maladie

ASSURANCES :

A l'inscription, vous pouvez souscrire une assurance assistance rapatriement et/ou annulation qui s'ajoute au prix du séjour.

- Assurance annulation : 3% du montant du séjour (elle comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation avant votre départ).
- Assurance assistance rapatriement : 2% du montant du séjour.
- Assurance annulation - rapatriement : 4% du montant du séjour.

Textes complets des assurances envoyés sur demande.

INFORMATIONS DESTINATION

HISTOIRE :

AIX EN PROVENCE

L'histoire d'Aix débute véritablement en l'an 123 avant J.C., lorsque les Romains démantèlent Entremont, sous la direction du Proconsul Caius Sextius.

Vainqueurs des Salyens, les conquérants s'installent sur un replat riche en sources chaudes et froides. C'est la naissance d'Aquae Sextiae.

Rapidement, la colonie romaine tire parti de ses ressources thermales et de sa situation privilégiée au carrefour des routes d'Italie, d'Espagne, sur les chemins de la transhumance entre plaines et montagnes.

Vers 400, l'Archevêché s'installe dans la cité. Après l'abandon de la colonie romaine, la ville entre dans une période sombre, confrontée aux attaques sarrasines. Mais dès le X^{ème} siècle, elle connaît une véritable renaissance autour du Bourg Saint-Sauveur. Aix devient alors rapidement le lieu de résidence des comtes souverains de Provence.

Pendant, tout le Moyen-Age, elle imposera également sa vocation de métropole de la Provence et de centre important de commerce et d'artisanat.

Aix fonde son Université, en 1409, sous l'impulsion de Louis II comte de Provence et de son Parlement en 1501. Mais le XV^{ème} siècle sera particulièrement riche en événements. Dès le milieu du XV^{ème} siècle, le roi René fait plusieurs séjours dans la cité. Sous son règne, de multiples travaux sont réalisés et de nombreux quartiers créés. Ils constituent le premier dessein d'urbanisme d'Aix.

En 1481, Charles III du Maine, dernier comte souverain de Provence, lègue la Provence au roi de France. Un siècle et demi de guerres étrangères et de guerres de religion se succéderont, parachevé par l'opposition d'Aix à Richelieu et à Mazarin. Après les troubles de la période révolutionnaire et une forte récession économique, Aix-en-Provence reprend et développe de plus belle ses vocations universitaires, judiciaires et culturelles.

Le XIX^{ème} siècle verra ainsi la création des Facultés de Droit et de Lettres, de l'Ecole Normale, de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers, ainsi que l'achèvement du Palais de Justice. Parallèlement, la ville perpétue son passé en restaurant et en complétant son patrimoine architectural.

Culture, tourisme, agriculture, ces trois valeurs continuent de caractériser l'identité et l'activité de la ville d'Aix pendant la première moitié de notre siècle.

A partir des années 1960, les nouveaux enjeux économiques et la poussée démographique aixoise (liée en partie à l'arrivée des rapatriés d'Algérie) conduisent la ville à s'engager dans de vastes programmes d'urbanisation, d'équipement et d'industrialisation.

Aujourd'hui, en harmonie avec le monde moderne, la ville vient de s'orienter dans une seconde phase de développement économique, encore plus ambitieuse en s'orientant vers la Haute Technologie ; mais elle conserve le souci constant de préserver son patrimoine et sa qualité de vie.



GÉOGRAPHIE :

LA MONTAGNE SAINTE VICTOIRE

D'est en ouest, présente, au sud, une face abrupte dominant le bassin de l'Arc tandis qu'au nord, elle s'abaisse doucement en une série de plateaux calcaires vers la plaine de la Durance. Un saisissant contraste oppose le rouge franc des argiles de la base au blanc des calcaires de la haute muraille, notamment entre le Tholonet et Puyloubier.

Malgré un incendie en 1989, la Sainte-Victoire reste un lieu de promenade et d'escalade très prisé. Différents itinéraires permettent d'accéder à un prieuré (XVIIIème), but de pèlerinage et à la croix de Provence, de là, la vue embrasse un magnifique panorama sur les montagnes provençales et les plaines vallonnées du pays d'Aix.

Une route permet de faire tout le tour de la montagne, offrant de superbes points de vue sur la Sainte Victoire et de nombreux points de départ de promenades. Cet itinéraire permet de visiter les petits villages dominés par la paroi abrupte de la montagne.

Le Tholonet possède un château XVIIIème et les arches ruinées d'un aqueduc romain. Juste après, commence le parc départemental de Roques-Hautes, qui protège le versant ouest de la Sainte-Victoire. Saint-Antonin-sur-Bayon est dominé par une grande bastide du XVIIIème.

Sur un petit plateau, à proximité, se trouve les restes de l'oppidum du Bayon. Point culminant : Pic des Mouches (1021 m). Puis à l'est, ce sont Puyloubier et Pourrières, entourés de vignobles. Au pied du versant nord de la Sainte-Victoire, se trouve le petit village de Vauvenargues, étiré le long d'un val verdoyant.

Le château, grande bâtisse carrée des XIV et XVIIème siècles, s'isole sur une butte. Il fut acquis en 1958 par Picasso, qui a été inhumé dans le parc. Plus de 6000 ha du massif de la Sainte Victoire sont classés depuis 1983...

CARTOGRAPHIE :

Série bleue Cartes au 1/25 000 :

- Carte IGN - Série TOP 25 n° 3244 ET
- Carte IGN - Série TOP 25 n° 3344 OT
- Carte IGN - Série TOP 25 n° 3145 ET
- Carte IGN - Série TOP 25 n° 3245 ET

Carte IGN Série Plein Air : Les Calanques de Marseille à Cassis au 1/15 000

ADRESSES UTILES :

➤ Comité régional du tourisme Provence Alpes Côte d'Azur
Les Docks, 10 place de la Joliette, Atrium 10.5, BP 46214 - 13567 MARSEILLE
Tél : 04 91 56 47 00 - Email : information@crt-paca.fr - Web : www.crt-paca.fr

➤ Comité départemental du tourisme des Bouches du Rhône
Le Montesquieu, 13 rue Roux de Brignoles - 13006 MARSEILLE
Tél : 04 91 13 84 13 - Email: cdt13@visitprovence.com - Web: www.visitprovence.com.

➤ Office de tourisme de Marseille
la Canebière - 13001 MARSEILLE
Tél : 04 91 13 89 00 - Email : info@marseille-tourisme.com - Web : www.marseille-tourisme.com



NOUS CONTACTER



Notre agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h30, et le samedi de 9h à 17h
(de novembre à janvier inclus : fermeture à 18h en semaine, et tous les samedis)
En cas de problème de dernière minute, appelez :
au **04 90 09 06 06** ou sur notre téléphone d'urgence au **07 77 08 14 68 (7j/7 24h/24)**



infos@cheminsdusud.com



57 rue François Gernelle BP 155
84 120 PERTUIS



www.cheminsdusud.com

Dernière mise à jour : 28/02/2025